



# ÉVOLUTION DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

ANNÉE 2017

# ÉVOLUTION DES ACTIONS EN 2017

## PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2022 DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC

L'Administration portuaire de Québec (APQ) publie le document récapitulatif de l'avancement des actions en 2017 de son plan d'action de développement durable 2017-2022. Rappelons que ce plan d'action est le fruit de la deuxième phase de la démarche de développement durable amorcée au cours de l'année 2013. L'APQ a ainsi choisi de mettre l'accent, pour les cinq prochaines années, sur 27 actions prioritaires qui permettront de consolider les fondations d'une démarche de développement durable progressive et participative.

La démarche de développement durable entreprise par l'APQ va bien au-delà des frontières. C'est pourquoi l'organisation s'est appliquée à bâtir un plan d'action qui cadre avec les principaux objectifs des Nations Unies (via l'Organisation Internationale Maritime - IMO), du Réseau mondial des villes portuaires AIVP, du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, de la Ville de Québec et de la Ville de Lévis.

Ce document vous exposera l'évolution des principales initiatives et réalisations effectuées par l'APQ en 2017 pour l'ensemble des 27 actions du PADD 2017-2022. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais plutôt d'un résumé des principaux faits saillants de l'année 2017 pour chacune des actions.

# Évolution du volet UN PORT CITOYEN en 2017

- ▶ Diminuer l'empreinte carbone du Port
- ▶ Poursuivre le développement et la mise en œuvre du SGE

## 1. **Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu de l'environnement sonore**

En 2017, l'APQ a acheté de l'équipement spécialisé mobile, en plus d'avoir formé des membres de son équipe afin d'être en mesure de déterminer le niveau sonore de ses différents secteurs.

Le secteur de l'Anse au Foulon est actuellement priorisé par l'APQ afin de dresser un état de référence et d'effectuer différentes interventions sur le terrain, dans le cadre de certaines opérations et lorsqu'il y a des préoccupations citoyennes reliées au climat sonore.

Les autres secteurs seront par la suite analysés de la même façon par l'APQ pour la suite du PADD 2017-2022.

## 2. **Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'eau (qualité et quantité)**

L'APQ a mis en place les bases qui lui permettront d'élaborer un rigoureux plan de gestion de la qualité de l'eau. En parallèle, l'APQ a établi des liens avec l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (Inrest), ainsi qu'avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), dans leurs recherches et travaux respectifs liés à la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent.

## 3. **Consolider l'efficacité de la gestion de la qualité de l'air**

L'APQ a travaillé en 2017 à l'optimisation de son réseau de stations de la qualité de l'air dans la communauté. Certaines améliorations ont été apportées aux systèmes de transmission des données, notamment pour accroître davantage l'efficacité de la gestion des alarmes au sein du réseau interne.

## 4. **Élaborer et mettre en œuvre une gestion de l'intensité lumineuse**

L'APQ a fait l'acquisition en 2017 d'un luxmètre, en plus de s'assurer que les membres concernés de son équipe reçoivent une formation permettant de bien référencer le niveau de l'intensité lumineuse des différentes installations situées sur son territoire. Une firme spécialisée accompagne l'APQ dans cette démarche. À ce titre, les quais 29 et 30 ont fait l'objet d'un ajustement significatif sur le plan de l'éclairage en 2018.

La valorisation de l'éclairage en place, de même que l'ajout de projecteurs et de lumières LED ont permis d'accroître l'efficacité de l'éclairage du secteur tout en respectant la norme des 10 lux. Ce travail se poursuivra pour l'ensemble des secteurs.

## 5. Favoriser l'informatique verte et écoresponsable

L'APQ s'est doté d'un logiciel et de mécanismes internes nécessaires pour que les rencontres du conseil d'administration et de ses comités, du comité de direction et celles du Bureau de projet se déroulent maintenant sans papier. Le processus d'approvisionnement a été revu afin de s'assurer que l'achat de matériel éco énergétique soit priorisé. L'APQ poursuit sa valorisation des contenants d'encre et des équipements informatiques désuets, de concert avec une firme spécialisée en récupération de ces types d'éléments.

## 6. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de l'énergie

L'APQ a procédé à un balisage afin d'identifier les opportunités qui s'offrent à elle en vue de développer un plan de gestion de l'énergie.

Notons que l'APQ a analysé la possibilité d'installer des bornes électriques sur son territoire. Il s'ensuit la phase 1 d'installation de deux bornes électriques et l'APQ prévoit l'installation de bornes supplémentaires au cours d'une prochaine phase.

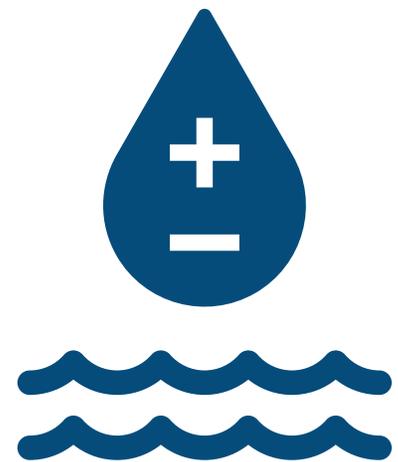
## 7. Élaborer et mettre en œuvre un plan de déplacement des employés

Actions à venir dans la réalisation du PADD 2017-2022.

## 8. Contribuer à la réalisation d'études afin d'enrichir nos connaissances des impacts potentiels des changements climatiques sur les activités portuaires

L'APQ a mandaté le CIRRELT (Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport) pour réaliser une analyse de risques associés aux changements climatiques et aux activités portuaires et maritimes dans le tronçon Québec-Traverse Nord.

L'APQ a analysé en 2017 les travaux effectués par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), ainsi que ceux effectués par l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (Inrest), en lien avec les changements climatiques et leurs effets sur la qualité de l'eau. Des rencontres ont été effectuées afin de permettre à l'APQ de s'inspirer de ces travaux et de déterminer de quelle façon l'organisation y prendra part dans les années à venir.



# Évolution du volet UN PORT URBAIN en 2017

- ▶ Favoriser l'intégration des activités portuaires dans la communauté
- ▶ Favoriser l'adhésion sociale, la sensibilisation et l'éducation portuaire et maritime



## 9. **Élaborer et mettre en place un outil de gestion des parties prenantes**

L'APQ a débuté en 2017 la création d'un outil de gestion des parties prenantes qui permettra à sa Direction de la responsabilité citoyenne d'accroître l'efficacité de ses relations avec les parties prenantes, tout en bonifiant la qualité de la cartographie réalisée. Au cours de la dernière année, l'APQ a entrepris de créer une base de données et de développer l'outil, celui-ci ayant récemment été implanté sous la forme d'un projet pilote.

## 10. **Favoriser les partenariats avec des organisations de la communauté**

Consciente de l'importance de collaborer et de s'engager auprès d'organismes et d'institutions présents dans la communauté qui l'entoure, l'APQ s'est vu interagir dans la dernière année avec plusieurs collaborateurs, dont :

- › Le Cégep de Limoilou : élaboration d'une entente de partenariat permettant notamment aux enseignants et aux étudiants de l'institution de bénéficier des installations portuaires pour parfaire leurs travaux et leurs connaissances. L'APQ misera de son côté sur le savoir-faire du Cégep pour certains projets et défis.
- › L'Association forestière des deux rives (AF2R) : l'APQ a débuté l'élaboration d'un projet de trame verte avec la collaboration de l'AF2R (voir l'Action #13).
- › Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale (CRE – Capitale-Nationale) : un projet de gestion des matières résiduelles est actuellement en cours, en collaboration avec le CRE – Capitale-Nationale.
- › L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (Inrest) : (voir l'Action #2).
- › Mise en Réseau pour L'INnovation (MeRLIN) dédiée au transport maritime et au milieu portuaire : cette initiative est portée par Technopole maritime du Québec et soutenue par Développement économique Canada (DEC) et Société de promotion économique de Rimouski (SOPER). L'APQ a poursuivi son implication humaine et financière avec MeRLIN.
- › Fondation Monique-Fitz-Back (FMFB) : l'APQ a collaboré en 2016 à la création par la FMFB d'un guide pédagogique traitant des relations Port-Communauté, pour le bénéfice des enseignants des niveaux primaires et secondaires. La distribution de ce guide a eu lieu en 2017.

## 11. Valoriser la conciliation travail-famille (CTF)

L'APQ a effectué un sondage auprès de ses employés en 2017 afin de connaître le taux de satisfaction actuel de ces derniers, de même que les enjeux et défis sur lesquels l'organisation devra travailler dans un souci d'amélioration continue. L'APQ en a profité pour rappeler tous les services et avantages actuellement offerts aux employés. Les employés furent également sondés afin de connaître davantage le profil de chacun, de façon à bien cerner les problématiques potentielles ainsi que leurs besoins.

## 12. Poursuivre les démarches de déploiement du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST)

Une firme spécialisée a été mandatée afin de réaliser une analyse exhaustive des dangers potentiels inhérents à l'ensemble des activités réalisées par les employés de l'APQ. Suite à cette analyse, chacune des activités fut documentée par des procédures, des directives et des instructions, en vue de constituer le SGSST. L'ensemble des documents est en cours de révision et de consultation auprès des diverses parties prenantes et certaines procédures ont été déployées.

Par ailleurs, en vue d'assurer la sécurité de toute personne circulant sur le territoire portuaire, une vidéo d'accueil portuaire a été réalisée en collaboration avec les organisations partageant le territoire. Cette vidéo servira d'accueil et de formation en matière de santé et sécurité, de sûreté et d'environnement et son visionnement deviendra obligatoire pour toute personne visée voulant accéder au territoire portuaire.

## 13. Favoriser le déploiement d'une trame (ceinture) verte

L'APQ a élaboré un plan de déploiement de trame verte de concert avec l'Association forestière des deux rives (AF2R). Le projet de valorisation de la végétation existante et le déploiement de nouveaux îlots végétaux positionnés de façon stratégique sur le territoire ont été conçus en plusieurs phases. Le secteur récréatif et industriel de Beauport devrait accueillir cette première phase. L'APQ s'est affairé cette année à présenter ce projet à plusieurs parties prenantes, internes et externes, afin de bonifier le projet.

## 14. Valoriser la connaissance de notre milieu biophysique

Actions à venir dans la réalisation du PADD 2017-2022.

## 15. Communiquer l'évolution des travaux en lien avec *Beauport 2020*

L'APQ a poursuivi les différentes activités d'information et de consultation en lien avec le projet d'agrandissement portuaire *Beauport 2020*, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale mené par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE). À ce chapitre, l'APQ a produit diverses publications et outils de consultation permettant à la population de mieux comprendre le projet et son évolution dans le cadre du processus de l'ACÉE. Les consultations publiques et autochtones menées en 2017 auront permis à l'APQ d'établir officiellement ce contact avec la communauté via la réalisation de portes ouvertes, de rencontres de parties prenantes, de tables de travail et évidemment par le biais des audiences publiques menées par l'ACÉE. L'APQ a également annoncé la vocation commerciale définitive du projet *Beauport 2020* qui deviendra un terminal dédié entièrement au transbordement de conteneurs.

Il est également important de noter la poursuite du Forum des usagers de la baie de Beauport mis sur pied par l'APQ. Le site Web de l'APQ permet également aux gens d'avoir accès à l'information complète liée au projet.



## 16. **Établir une structure de déploiement d'un « Port Center » à Québec**

Actions à venir dans la réalisation du PADD 2017-2022.

## 17. **Valoriser la dimension historique et culturelle du territoire de l'APQ**

L'APQ a entrepris en 2017 d'instaurer de façon concrète la mise en valeur de la dimension historique et culturelle de son territoire, via l'évaluation des différents projets qui lui ont été proposés dans le cadre du PEPC (lorsque applicable). L'APQ et le Musée naval de Québec ont travaillé de concert en 2017 à établir un partenariat qui permettra la mise en valeur du patrimoine historique et maritime de la Ville de Québec. Cette collaboration donne déjà ses premiers fruits avec la production en 2018 de l'exposition mettant en vedette le yacht historique, Jeffy Jan II, au parc du Bassin Brown.

De plus, l'APQ a entrepris une série de parutions relatant l'histoire maritime de Québec via les médias sociaux. Un comité de travail formé d'employés de l'APQ a produit, pour le bénéfice de la population, un rallye historique sur le territoire de l'APQ.

## 18. **Conclure un partenariat entre l'APQ et la Nation huronne-wendat pour la mise en valeur du patrimoine autochtone et favoriser les opportunités de collaboration**

L'APQ a poursuivi sa relation fructueuse et constructive avec la Première Nation huronne-wendat, en oeuvrant conjointement avec ses représentants à l'élaboration d'une entente cadre de collaboration, officialisant ainsi le désir mutuel des deux parties à demeurer à l'affût des différentes opportunités de collaboration.

En ce sens, l'APQ et Tourisme Wendake ont procédé en 2017 au déploiement d'un projet pilote permettant aux croisiéristes de bénéficier d'un accueil mettant à l'avant-plan le patrimoine historique et culturel autochtone. Ce projet pilote mènera à une entente officielle en 2018 pour la suite de ce projet.

# Évolution du volet UN PORT ENTREPRENEUR en 2017

- ▶ Optimiser la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles)
- ▶ Demeurer proactif et encourager le développement économique durable et la rentabilité

## 19. Appliquer les principes de développement durable dans tous les projets économiques du port

L'APQ a veillé en 2017 à ce que tous les projets qui passent par son Bureau de projet, ainsi que tous les projets soumis au PEPC fassent l'objet d'une analyse liée au grand principe du développement durable. Les unités d'affaires concernées de l'APQ ont dû contribuer à cette analyse lorsqu'un projet le nécessitait, de par sa nature ou son ampleur.

## 20. Développer le programme RightShip

L'APQ a poursuivi en 2017 son analyse qui déterminera la meilleure façon d'utiliser l'application éventuelle du programme RightShip au Port de Québec.

## 21. Élaborer un plan de gestion durable des sols qui favorise leur valorisation économique et environnementale

Des études ainsi qu'une cartographie ont été réalisées afin de déterminer l'état de la situation concernant les sols contaminés sur le territoire du port. Diverses analyses ont également été menées en 2017 afin de déterminer les meilleurs moyens de décontaminer les sols sur le territoire du port. L'ensemble de ces informations contribue à l'élaboration du plan de gestion durable des sols.

## 22. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

L'APQ a entrepris le développement du plan de gestion des matières résiduelles en collaboration avec le CRE – Capitale-Nationale. Un plan de gestion qui s'imbriquera ultimement dans un projet d'économie circulaire impliquant plusieurs acteurs industriels.

Une formation a été donnée en ce sens au personnel du Terminal de croisière en 2017. D'autres formations suivront.

## 23. **Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du territoire (rentabilité du mètre<sup>2</sup>)**

L'APQ a débuté en 2017 l'élaboration d'une première phase de son plan de gestion du territoire en procédant à une analyse du secteur de l'Estuaire. Cette analyse se poursuivra tout au long de la réalisation du PADD 2017-2022 pour se déployer dans l'ensemble des secteurs portuaires.

## 24. **Assurer un balisage des bonnes pratiques en matière de cohabitation ville-port par une présence soutenue dans les réseaux internationaux, notamment au sein de l'AIVP**

L'APQ fut très présente sur différents réseaux internationaux et nationaux en 2017. Notons que l'implication de l'APQ lors d'activités liées aux organismes et comités suivants aura permis à celle-ci de demeurer à l'affût des meilleures pratiques, en plus de partager sur ses propres pratiques et expériences :

- › Association des administrations portuaires canadiennes/Association of Canadian Port Authorities (ACPA)
- › American Association of Port Authorities (AAPA)
- › Alliance Verte
- › AIVP - Le réseau mondial des villes portuaires
- › La 17<sup>ème</sup> conférence « Sister Ports » HAROPA
- › Programme de partenariat entre l'APQ et le Grand Port maritime de Bordeaux

## 25. **Poursuivre la recherche d'innovations technologiques, réglementaires et scientifiques**

L'APQ poursuit sa recherche d'innovations technologiques, réglementaires et scientifiques de par ses différentes collaborations avec des organismes, tels que : Inrest, CRE – Capitale-Nationale, AF2R, Technopole maritime (MeRLIN), Université Laval, etc.

## 26. **Assurer l'intégration des principes de la gestion de risque dans la planification et la réalisation des projets**

Une analyse de risque a été réalisée pour le projet *Beauport 2020*.

Tous les projets en lien avec la demande de subvention pour le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) ont rencontré les attentes et exigences du FNCC en matière d'analyse de risque. D'ailleurs, trois des projets soumis au FNCC par l'APQ seront réalisés en 2018.

Tous les projets planifiés en début d'année par le département des infrastructures font l'objet d'une analyse de risque sommaire dès leur phase de démarrage.

## 27. Poursuivre la bonification de la communication interne et externe pour la gestion de projet

Durant la dernière année, le PADD 2017-2022, le projet d'agrandissement *Beauport 2020* et les différents projets soumis au PEPC ont tous fait l'objet de communications et de participation citoyenne auprès de la population.

En ce qui concerne la communication interne, l'APQ a favorisé le partage d'informations via des rencontres générales avec ses employés et des courriels informatifs en provenance de la direction. Elle a aussi amorcé le déploiement d'un logiciel de gestion de projet ainsi que le développement d'un Intranet.



### VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS?

Vos suggestions ou commentaires sont les bienvenus.

Tél : 418 648.3640 poste 1101

